

Parc de la Tête d'or ville de Lyon



PERRINE PARIS

RAPHAEL LORIN



Un jardin historique !



PORTE DES ENFANTS DU RHÔNE

Témoignages de l'architecture paysagère du XIXe siècle

- Jardin botanique
- Roseraie botanique
- Lac central pour le canotage

Des protections au titre des Monuments historiques (bâtiments + grilles)

Le Parc de la Tête d'Or en quelques chiffres

- Création en 1857 par les frères Buhler
- 117 hectares de superficie
- Environ 7 millions de visiteurs par an
- Une équipe de 30 jardiniers formés et sensibilisés à l'environnement
- Un zoo de 370 espèces (programme européen de conservation)
- Un jardin botanique de 9 ha avec 25 agents



GRANDES SERRES

Un jardin au naturel



RIPISYLVE DU LAC

Une gestion encadrée et reconnue

- Eco jardin labélisé, depuis 2020, renouvelé en 2024
- Une charte spécifique au Parc
- Jardin remarquable du Ministère de la Culture

Le parc en quelques chiffres

- 8 800 arbres et une forêt de 15ha
- 40 ha de prairies
- Un lac de 17 ha avec 3 îles dont l'île aux Tamaris (principale Héronnière du Rhône)
- Plus de 25 000 rosiers dans 3 roseraies : roseraie de concours, roseraie internationale et roseraie du jardin botanique.



PRAIRIES DE LA COUPOLE

Une gestion de conciliation



Préserver / Restaurer un patrimoine du XIXème

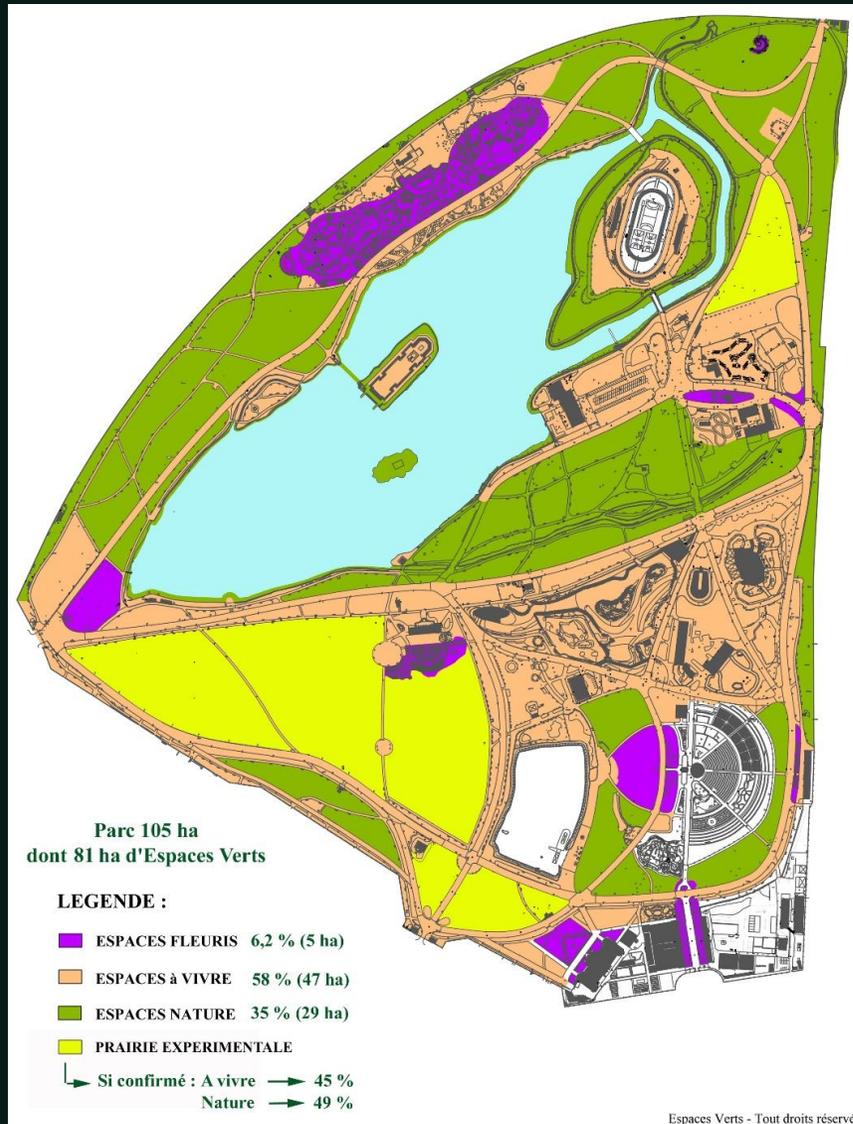
Limitier des activités humaines en expansion

Accompagner et anticiper le changement climatique

Préserver / Restaurer la biodiversité

Développer une stratégie de gestion durable

Changer les regards et les pratiques



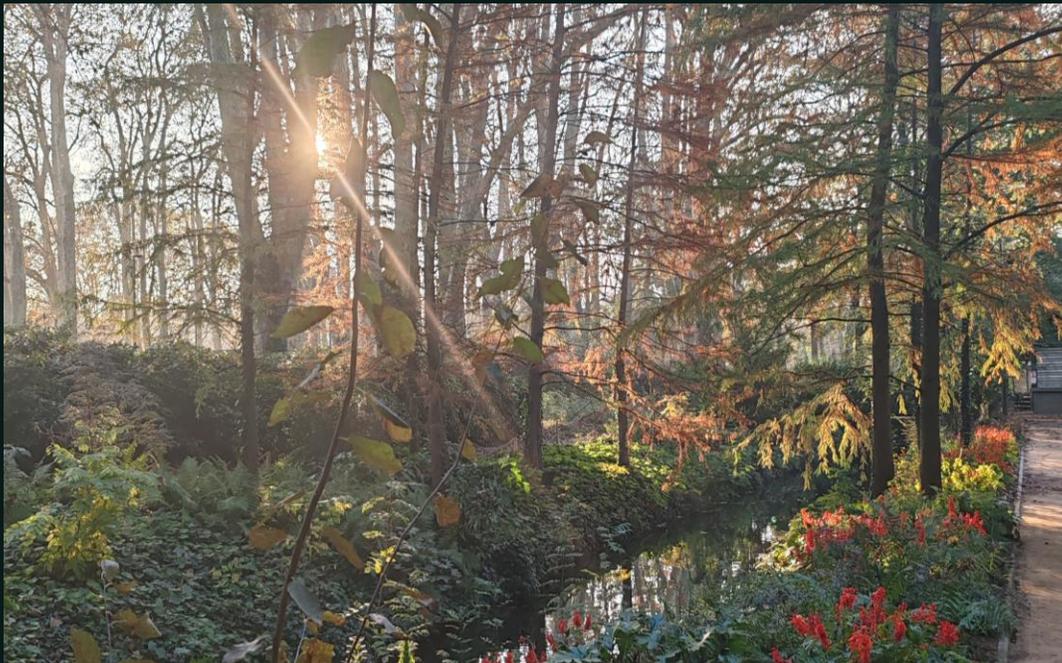
Vers un Parc résilient

Objectifs : Mieux résister aux différentes perturbations et s'adapter aux nouvelles conditions (climat, usages...)

Actions

- Planter une grande diversité d'espèces et expérimenter pour créer un écosystème équilibré
- Favoriser les plantes locales adaptées aux conditions de sols
- Introduire des espèces complémentaires qui se protègent des maladies et ravageurs (Compagnonnage)
- Initier un cercle vertueux de gestion des déchets verts (pas export en dehors du Parc)

Conditions : Former les jardiniers et surveiller attentivement les évolutions en ajustant les pratiques



B O R D D E L A R I Z E



B O I S M O R T D I S P O S É E N H A I E S È C H E

Des zones de qualité ornementale

Objectifs : Conserver et transmettre un savoir faire historique tout en mettant en œuvre une gestion écologique

Actions:

- Planter des vivaces dans les massifs de rosiers
- Gérer les invasives de manière esthétique et maîtrisée (Ex : liserons en couvre-sol)
- Planter des arbres d'ombrage léger pour certains rosiers
- Choisir des plantes plus économes en eau pour la mosaïciculture

Conditions : Faire changer le regard, conserver la compétence sur la mosaïciculture et faire évoluer les pratiques horticoles.



MOSAÏQUE DU SECRET



ROSERAIE INTERNATIONALE

Sanctuarisation autour de certains arbres

Objectifs : Préservation du système racinaire (piétinement) et sécurisation du public face à la casse de charpentières (conifères, platanes, marronniers, tilleuls)

Actions :

- Mise défens (passage de 23 à 75 entre 2023 et 2025)
- Fauchage deux fois /an avec mise en andains et export

Conditions : Accepter la fermeture de larges secteurs du parc au public



PRAIRIE DE LA COUPOLE (20HA)



PETITE SUISSE (10HA)

Protection des sols

Objectif : Amélioration de la structure des sols et favoriser leur régénération

Action :

- Apporter de la matière organique par rotation (feuilles branchages... produits dans le Parc)
- Planter du couvre-sol

Condition : Changement de regard de l'utilisateur



BORDURE FORESTIÈRE DU LAC



PAIRIE DE LA PETITE SUISSE

Objectif : Mieux résister aux sécheresses (arrêt de l'arrosage)

Action :

- Tonte différenciée,
- Fauchage traditionnel

Condition : Traitement esthétique des cheminements, essais de dessins herbacés (lands art)

Le sous bois une zone nature en devenir

Objectifs : Amélioration de la biodiversité et création d'une ambiance forestière, souhaitée par les frères-bulher

Actions

- Diversifier les strates arbustives et basses grâce à la sélection naturelle
- Créer des haies sèches et des micro habitats pour soutenir la diversité biologique et faunistique
- Laisser des chicots quand c'est possible

Condition : Canalisation du public sur les cheminements, implantation de ganivelles et de signalétiques



FORET DU PARC 15 HA

Merci
de votre écoute

